



REGLEMENT TOUQUET BIKE&RUN 2024

Article 1: Organisation : Le Touquet Bike and run 2024 est organisé par l'association Touquet Raid, Centre d'affaires du Touquet, 62520 Le Touquet affiliée à la Fédération Française de Triathlon. Il se composera d'une course adulte ainsi qu'une course ado. Un parcours famille, non chronométré viendra compléter les 2 précédentes courses. Il se déroulera sur la plage du Touquet le samedi 26 octobre 2024 de 14h à 17h. Il est ouvert aux non licenciés et aux licenciés FFTRI.

Article 2: Assistance : Sauf en cas de situation de danger imminent, l'assistance pour une équipe lors de l'épreuve est interdite et entraînera sa mise hors course. La notion de situation de danger imminent s'appréciera au cas par cas par la Direction et notamment en cas de risque d'atteinte à l'intégrité physique des personnes.

Article 3: Certificat d'absence de contre-indication et licences: Les licenciés devront obligatoirement envoyer la copie de leur licence et la présenter le jour de l'épreuve. Les non-licenciés devront obligatoirement remplir le questionnaire de santé en ligne. Les mineurs devront obligatoirement joindre une autorisation parentale.

Article 3 : Matériel: le casque à coque rigide est obligatoire pour les deux concurrents.
Matériel interdit : VTT à assistance électrique.

Article 4 : Ravitaillement Aucun ravitaillement n'est donné sur le parcours même (prévoir des bidons sur le VTT, camel bag, etc). Un ravitaillement est offert à l'arrivée.

Article 5 : Assurance L'organisation ne sera pas responsable de tout vol ou perte d'objet lors de l'épreuve. Chaque concurrent est informé de son intérêt à être assuré en individuelle accident pour ses propres dommages corporels. Les concurrents s'engagent sur le raid en toute connaissance de cause. Tous les concurrents devront obligatoirement assister au briefing et respecter les consignes de course. Chaque participant est responsable de la gestion de ses propres limites de performance et s'interdit de les dépasser si cela est susceptible de nuire à sa santé. Pour les raids en équipe, chaque participant veillera aux capacités de performance de ses co-équipiers et agira en conséquence dès qu'une prise de risque anormale, pouvant mettre en danger son co-équipier, est constatée. En cas de malaise ou accident, les secours ou l'encadrement de la course, doivent être informés sans délai.

Article 7 : Catégories récompensées et composition possible des différentes équipes. Bike and run ado : Si chevauchement de catégories, c'est la catégorie de l'équipier le plus âgé qui est retenue. Minime garçon, fille et mixte / Benjamin, Benjamine et mixte / Pupille garçon, fille et mixte / Poussins toutes catégories. Bike and run adulte: Classement général toutes catégories confondues.: Senior masculin/féminine/mixte: 1 junior + 1 senior ou 1 junior + 1 vétéran ou 1 senior+ 1 senior ou 1 senior + 1 vétéran. Cadet - Junior masculin/féminine/mixte : 1 junior + 1 junior ou 1 junior+1 cadet. Vétéran masculin/féminine/mixte : 1 vétéran + 1 vétéran. Pas de récompense, pas de classement pour l'épreuve famille car non chronométrée.

Article 8 : HORAIRES à confirmer sur le site Internet : www.touquetbikeandrund.com / Ouverture de l'inscription et remise des dossards à la salle Bascoulergues le samedi 26 octobre de 11h00 à 14h00 (av Quentovic). De 14h00 à 14h15 : Briefing au car podium course ado/famille de 14h15 à 15h00 Course ado(4 km) et famille / de 14h30 à 15h00 : Briefing course adulte / de 15h00 à 17h00 : Course adulte (14 km). Remise des prix : 15h15 pour les ados et 16h30 pour les adultes, à la salle Bascoulergues ou sur le car podium selon la météo.

Article 9 : DROITS D'INSCRIPTIONS : Bike and Run ado : inscription 12€ (6€ par personne). Bike and Run adulte: droits d'inscription: licenciés pratiquant FFTRI : 22€-équipe / non licenciés : 26€-équipe dont 4€ de licences journée / 1 licencié FFTRI + 1 non licencié : 24€-équipe dont 2€ de licence journée. Bike and Run famille : inscription 0€. Les droits d'inscriptions restent acquis en cas de désistement. Date limite des inscriptions par correspondance le 23 Octobre 2024. Toutes inscriptions après le 23/10/2024 23h59mn se verra majorée de 5€ pour l'équipe. Règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'association Touquet Raid. Faire parvenir le dossier complet à : Association TOUQUET RAID / Centre d'affaires - Aéroport / 62520 Le Touquet. Aucune inscription sur place. Limitation à 300 équipes.

Article 10 : RECOMPENSES : Bike and run ado : 1 lot pour chaque participant des 50 premières équipes inscrites. Bike and run adulte : 1 tee-shirt ou lot pour chaque participant des 150 premières équipes inscrites.

Article 11 : UTILISATION DU DROIT À L'IMAGE : Je suis informée que la course peut être filmée ou photographiée par les organisateurs ou ses partenaires officiels et j'accepte de lui céder sans contrepartie mon droit à l'image.

Article 12 : Remboursement des frais. Toute demande de remboursement doit nous parvenir, accompagnée d'un certificat de non aptitude à la participation de la course au plus tard 10 jours avant l'épreuve. Passé ce délai, les concurrents ne pourront pas prétendre au remboursement. L'association TOUQUET RAID se réserve le droit d'annuler ou de suspendre la manifestation dès qu'un événement extérieur et imprévisible est susceptible de porter atteinte à l'intégrité physique des participants ou des bénévoles.

Article 13: Tout comportement déloyal, gestes d'agressivité, de violence verbale ou physique à l'encontre de toutes personnes y compris les spectateurs, d'attitude non conforme à l'esprit et l'éthique du Sport, de manifestations racistes, xénophobe, sexistes, pourra faire l'objet d'une exclusion immédiate sans appel ni compensation ni remboursement FIN